

temps de crise ou de guerre. Les forces armées ont absolument besoin d'une industrie qui leur fournisse l'équipement et le matériel essentiels¹.

En ce qui concerne les Forces canadiennes, la mobilisation a lieu essentiellement en trois phases, qui seront abordées en détail dans ce chapitre. La première est la préparation et l'engagement immédiat des unités militaires en alerte qui sont complètement équipées et organisées en vue du combat. La seconde phase est l'approvisionnement et le soutien du combat des forces engagées, à partir des réserves stratégiques et des ressources en personnel entraîné et en matériel. Enfin, la troisième phase est la mise à contribution du personnel et du potentiel industriel afin de soutenir indéfiniment les engagements courants et en prendre de nouveaux².

Phase 1 : La mobilisation immédiate

Il faut disposer de tableaux d'effectifs de guerre complets pour déterminer les endroits où l'on doit ajouter des hommes et du matériel afin d'apprêter chaque unité en vue du combat; il faut également un plan de mobilisation pour identifier la provenance immédiate de ces ressources humaines et matérielles. Les seules unités des forces terrestres qui ont des plans complets de mobilisation sont : le 4^e Groupe-brigade mécanisé du Canada en Allemagne, qui dispose d'un effectif de guerre approuvé et d'un personnel supplémentaire spécialement affectés au transfert en Europe en cas de crise; et le Régiment aéroporté du Canada qui, en sa qualité de détachement à réaction rapide du pays, doit être maintenu en état d'alerte.(2.9) D'autres brigades de la Force régulière seront dotées d'éléments de la Milice jusqu'au niveau nécessaire.

La structure de l'Armée 2002 devait avoir un plan de mobilisation plus vaste et plus complet qu'à l'heure actuelle. Plutôt que de fournir une réserve générale de verraient confier des rôles précis en temps de guerre; elles pourraient compléter, défense du Canada, et les trois brigades en alerte, la Force opérationnelle pour la les centres d'instruction où seraient formées les nouvelles recrues. La réduction du budget de défense pour 1989-1990 a amputé les plans de mobilisation en éliminant les brigades en alerte de la structure de l'armée.

Le passage de la paix à la guerre serait probablement chaotique. Par conséquent, les structures nécessaires à la poursuite de la guerre devraient être préparées longtemps à l'avance.(20:7) Ainsi :

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale élaborent des plans nationaux complets de mobilisation en temps de guerre; ces plans doivent être conformes aux

- ¹ Ministère de la Défense nationale, *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*, (Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1987), p. 69.
- ² Colonel W.N. Russell, "The Need for a Viable Canadian Defence Industrial Base", *Canadian Defence Quarterly*, vol. 15, n° 4, (Printemps 1986), p. 20.